

Technicien(ne) de spectacle



Référence : 3134-24-0637/SR du 22/03/2024

Employeur : Ville Du Mont-Dore

Corps / Grade : Technicien adjoint 1^{er} grade domaine équipement

Direction : des services d'animation et de prévention service de la culture

Lieu de travail : Boulari - Mont-Dore

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 10 ans

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 22 mars 2024

Date limite de candidature : Vendredi 03 mai 2024

Poste à pourvoir : 1^{er} juillet 2024

Modification de la date de clôture initialement prévue le 12/04/2024

Détails de l'offre :

Placé(e) sous l'autorité du chef de service de la culture, le technicien(ne) de spectacle assiste le régisseur général dans sa mission, au centre culturel du Mont-Dore.

Emploi RESPNC : Assistant régisseur

Missions :

- Accueil des artistes et du public,
- Participation aux études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement,
- Installation des matériels nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements culturels sur tout le territoire communal,
- Participation à la sécurité du spectacle ou de l'événement (contrôle des installations, mise en sécurité des sites...),
- Mise en œuvre du programme d'entretien, de maintenance et de sécurité des matériels et des infrastructures culturelles de la collectivité,
- Montages et régies techniques,
- Entretien du matériel technique.
- Horaires atypiques (amplitude variable, travail en soirée, les week-ends et jours fériés, pics d'activités ponctuels),
- Bonne condition physique,
- Transports et manutentions de matériel,
- Disponibilité et adaptabilité aux usagers (public, artistes),
- Capacité de résilience,
- Aptitude à travailler en flux tendu,
- Conciliation nécessaire entre l'administratif et le travail sur le terrain.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance / Diplôme exigés :

- Bonne connaissance des matériels, logiciels et caractéristiques techniques liées au son, à la lumière, à l'électricité, à l'audiovisuel...),
- Connaissance des caractéristiques des lieux d'accueil,
- Bonne connaissance de la réglementation sur la sécurité dans les établissements recevant du public,
- Techniques d'inventaire et de stockage,
- Connaissance des gestes et postures au travail et règles d'hygiène et de sécurité,
- Permis B exigé,
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 (anciennement V) en rapport avec les activités du domaine concerné,
- Bases techniques (physique, électricité, son, éclairage, scénographie,

- Qualifications et habilitations nécessaires à l'exercice du métier (électricien, secouriste du travail...).

Savoir-faire :

- Diagnostiquer les contraintes et fonctionnalités d'un lieu d'accueil,
- Aménager un plateau et l'espace d'accueil du public,
- Manutentionner des matériels et mettre en œuvre des systèmes de levage,
- Ajuster les moyens matériels et techniques nécessaires au bon déroulement d'un spectacle ou d'un événement,
- Appliquer et veiller à l'application des consignes et règles de sécurité,
- Assurer la maintenance des matériels,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Estimer un temps de transport, de montage, de mise en œuvre et de démontage de matériels,
- Lire et analyser une fiche technique, un plan d'installation, de diffusion sonore.

Comportement professionnel :

- Rigueur, réactivité et sérieux,
- Sens du service public,
- Respect de la hiérarchie,
- Autonomie dans la conduite des activités et suivant le cadre défini par le régisseur général,
- Bon relationnel (équipe, public, artistes),
- Aptitude au travail en flux tendu,
- Polyvalence,
- Grande disponibilité,
- Bonne condition physique.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Barri PAUL – chef de service de la culture par intérim
 Courriel : paul.barri@ville-montdore.nc
 Tél : 43.26.69

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction administrative par :

- voie postale : Ville du Mont-Dore – BP 3 - 98810 Mont-Dore
- voie électronique : mairie@ville-montdore.nc
- dépôt physique : Mairie du Mont-Dore - 4468 avenue des deux baies Boulari
- fax : 43.64.94

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

Les informations collectées par la Ville du Mont-Dore directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le recrutement de nouveaux agents. L'ensemble des éléments demandés est nécessaire.

A défaut, la Ville du Mont-Dore ne serait pas en mesure d'accepter votre candidature.

Votre demande d'emploi est à destination exclusive du service des ressources humaines de la Ville du Mont-Dore.

Elle sera conservée :

- Deux mois dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue pour le poste à pourvoir ou pour un futur recrutement ;
- Deux ans dans le cas contraire.

Ces durées peuvent être différentes si :

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous

pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, vous devez justifier de votre identité établie par tous moyens. Votre demande sera adressée à :

Ville du Mont-Dore

Délégué à la protection des données

Mairie du Mont-Dore - BP 3 - 98810 Mont-Dore

ou par courriel à dpo@ville-montdore.nc

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

www.cnil.fr